PIC LOGNES

Lundi 20 décembre 2009

Syndicat CFDT SF3C 64 rue de Saintonge 75003 Paris
☏ 01.40.29.82.00 Mail : contact@cfdtsf3c.org
Contacts : Bernadette GUEGUEN 06. 20.08.24..35
sylvie FIGUIERE 06.71.57.13.01

www.cfdtsf3c.org

Diagnostic Nuit : 1ère Synthèse des bilatérales

Mercredi 16 décembre, les organisations syndicales étaient reçues en plénière pour un premier point des négociations en cours.

Lors des bilatérales, la CFDT n'a fait aucune proposition de scénarii. Pour nous la Direction locale devait pratiquer comme pour les brigades de jour. Elle devait proposer aux organisations syndicales des scénarii production qui devaient servir de base à la phase de négociation. Proposer uniquement des horaires et le nombre de nuits travaillées dans le cycle était indirectement nous demander de faire le travail à leur place. Ce que nous avons catégoriquement refusé de faire… Et nous n'avons pas été les seuls…Puisque la synthèse des bilatérales n'a pas permis de dégager les cadencements de repos.

Ces premières bilatérales n'ont servi qu'à remonter vos revendications, en clair à dire ce que vous vouliez et ce que vous ne vouliez pas. Mais aucun scénario n'est sorti du chapeau.

L'ensemble des organisations syndicales avait demandé d'élargir l'amplitude des vacations pour réduire le nombre de nuits travaillées. La Direction s'engage à y regarder mais refuse d'aller jusqu'à une durée journalière de 9h.

De même, la CFDT et d'autres organisations syndicales, avaient interpellé la boîte sur le nombre de nuits travaillées dans le cycle qui risquera à terme d'augmenter le coût des frais de transport. La réponse de La Direction locale est de s'engager à étudier l'impact financier une fois les régimes de travail déterminés. Pour elle, l'impact pour certains agents serait positif grâce au gain en terme d'heures sur-majorées. En clair, venir plus souvent vous ferait si on l'écoutait, gagner de l'argent…

Le nombre d'équipe pourrait passer de 3 à 2.

Pour les règles d'affectations sur les futures brigades, La Direction s'engage à ouvrir en temps voulu une négociation avec les organisations syndicales.

Pour la CFDT : les premières bilatérales ont été plus que stériles. La Direction locale attendant des organisations syndicales qu'elles montent des chronogrammes et fassent clairement des propositions de cadencements de repos dans le cycle de travail qu'elles auront créé. Mais chacun son rôle… Le rôle d'une organisation syndicale est certes de faire des propositions mais pas de faire le travail à la place des représentants patronaux.

Venez en débattre
Lors de nos HMI
Du lundi 4 janvier 2010
Salle terre des hommes